

RONDE DES SAUVETEURS EN MER DE PORT CAMARGUE

Dimanche 10 septembre 2023



Ronde des Sauveteurs en Mer

Autorité organisatrice : SNGRPC

Grade : 5 B

dimanche 10 septembre 2023

Lieu : Baie d'Aigues Mortes



Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 RÈGLES

L'épreuve est régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021/2024)

1.2 Les règles de la jauge OSIRIS,

1.3 L'application des RCV.

1.4 Sécurité et équipement : Les skippers s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site internet de la SNGRPC à partir du 09 septembre 2023 à 12h00.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse <https://www.sngrpc.com>

3 COMMUNICATION

[DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à :

4.1 tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A,B,C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation *côtière* de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur

4.2 tous les bateaux jaugés OSIRIS appartenant aux groupes de rating A,B,C,D,R1,R2,R3,L sans coefficient minimum, sans coefficient maximum, sans longueur maximale, sans longueur minimale.

Les bateaux non jaugés se verront attribuer un rating équivalent à la jauge brute du bateau.

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

4.3.2 Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile : la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.3.3 Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, une licence journalière sera prise au club organisateur (renseignements au secrétariat

du club). Pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.3.4 Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription auprès de notre secrétaire Corinne DARDE, quai d'Escale au plus tard **Samedi 9 septembre 2023 à 17 heures** et en s'acquittant des droits requis,

4.5 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur <https://www.sngRPC.com/inscriptions-en-ligne/> au plus tard **Samedi 9 septembre 2023 à 17 heures** et en s'acquittant des droits requis,

4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS À PAYER

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 9/09/2023 17h
Toutes	20 €

6 PUBLICITÉ

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Voir le Code de Publicité World Sailing et le Règlement de Publicité de la FFVoile. Inclure d'autres informations applicables liées à la publicité

7 PROGRAMME

Samedi 09 septembre 2023 à

17h : clôture des inscriptions.

Dimanche 10 septembre 2023 à

9h00 Accueil petit déjeuner

9h30 Briefing au club.

10:30 h premier signal d'avertissement.

A partir de 17h00 ou avant : Remise des prix au club.

A partir de 17h30 : Tirage de la tombola au profit de la SNSM.

A partir de 17h30 : Collation organisé conjointement par la SNSM.

8 LES PARCOURS

Parcours olympique.

Parcours côtier.

Ou tout parcours que le comité de course estimera adapté en fonction des conditions météorologiques au moment du départ.

9 CLASSEMENT

Le système de classement est le suivant :

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps avec application du CVL.

10 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

11 EMPLACEMENTS

Renseignements sur l'emplacement au port : Au secrétariat du club

12 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX
Les prix seront distribués à discrétion de l'organisateur.

22 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

SNGRPC
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
TEL : 04 66 53 29 47 contact@sngrpc.com

ANNEXE ZONE DE COURSE

La zone de course est la baie d'aigues mortes.

